

Laurabuc



**COMMUNE DE LAURABUC
DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 17.07.2023**

Date de convocation : 10.07.2023

Conseillers en exercice : 10

Présents : 7 - **Votants** : 7

Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Mesdames : Marie-France LOISEL, 3^{ème} Adjointe - Aude SALVAT-LÔ, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Absents excusés : Sylvie THUBIÈRES - Jean-Pierre PLANCADE.

Procuration : Anne-Laurence FRULLINI à Omar AÏT MOUH.

La séance est ouverte à 18h30.

Michel COURTESSOLE est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 17.07.2023, bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

I – A examiner :

1°) Dossier VAE.

2°) Instruction des autorisations d'urbanisme : Avenant n°3 à la convention déterminant les modalités d'intervention du service commun d'instruction des autorisations d'occupation du sol à signer.

II - Questions diverses.

I – A examiner :

1°) Dossier VAE : Expérimentation de prêt gratuit de vélos à assistance électrique auprès des habitants et travailleurs du Lauragais.

Le PETR du Pays Lauragais et ses intercommunalités expérimentent un service de prêt gratuit de Vélos à Assistance Electrique (VAE) auprès des habitants du territoire. Avec le soutien financier des fonds européens LEADER ainsi que le soutien technique et financier de la Région Occitanie, le PETR du Pays Lauragais a ainsi acquis une flotte de 18 vélos à assistance électrique (VAE) destinés à être répartis sur plusieurs points de retrait couvrant l'ensemble du territoire.

La commune s'est ainsi portée volontaire pour être le relais de l'expérimentation, en accueillant un parc de quelques VAE et en étant point de retrait avec la collaboration de « L'Instant Pause - Ô Petit Buc », pour les habitants et travailleurs du Pays Lauragais souhaitant tester un VAE.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

2°) Instruction des autorisations d'urbanisme : Avenant n°3 à la convention déterminant les modalités d'intervention du service commun d'instruction des autorisations d'occupation du sol à signer.

La commune va confier l'instruction de la totalité des Déclarations Préalables au service commun d'urbanisme tel que décrit dans l'avenant N°2 et approuve la signature de l'avenant N°3 à la convention déterminant les modalités d'intervention du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

II - Questions diverses.

Salle polyvalente : L'étude de la structure de la toiture a confirmé la nécessité d'effectuer un renforcement de la structure afin d'accueillir le projet de la centrale solaire. Un nouvel appel d'offre est lancé pour l'installation des panneaux photovoltaïques en toiture.

Travaux église : Les travaux suivent l'avancement selon le calendrier. Des travaux supplémentaires vont être réalisés afin de restaurer un vitrail.

Le projet mobilité : Aménagement d'un local communal : La toiture est terminée. Les ouvertures des fenêtres ont été rehaussées. Le compteur électrique va être déplacé. Le local vélo : Le crépis intérieur est terminé.

LE GRABA : Projet d'un chemin piéton de 3 mètres de large a été borné. Le terrain va être cédé à la commune pour 1€ symbolique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Les Conseillers,